



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

lois de règlement

Question écrite n° 125330

Texte de la question

M. Marc Le Fur attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur la proposition de la commission des finances, de l'économie générale et du contrôle budgétaire de l'Assemblée nationale dans le rapport n° 3544 sur le projet de loi (n° 3507) de règlement des comptes et rapport de gestion pour l'année 2010. Une des propositions de la commission pour le rapport « Plan de relance de l'économie » est la suivante : supprimer le programme n° 861 et transférer aux caisses d'allocations familiales la gestion des « avances aux agents de l'État pour l'amélioration de l'habitat ». Il lui demande de bien vouloir lui faire connaître comment le ministère prévoit de mettre en oeuvre cette recommandation.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125330

Rubrique : Finances publiques

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13468

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)